



commune de

CUDREFIN



**RAPPORT DE LA MUNICIPALITE SUR  
LA GESTION DE L'EXERCICE 2021**

# TABLE DES MATIERES

---

Introduction.....	3
Conseil communal - suivi des objets traités lors des séances .....	3
Municipalité.....	4
Répartition des dicastères et délégations jusqu'au 30 juin 2021 .....	4
Répartition des dicastères et délégations à partir du 1 <sup>er</sup> juillet 2021 .....	5
Réceptions et manifestations .....	6
Sortie des aînés.....	6
Soirée dédiée aux nouveaux habitants et aux jeunes citoyens.....	6
Synthèses par dicastères .....	6
Dicastère de Richard Emmenegger .....	6
Nouvelle Municipalité .....	6
Administration.....	7
Contrôle des habitants - bureau des étrangers.....	9
Finances.....	9
Forêts.....	9
Sports.....	11
Manifestations publiques .....	11
SDIS.....	11
Protection civile.....	11
Police .....	11
Conclusion .....	12
Dicastère de Christine Carrel.....	12
Police des constructions.....	12
Développement.....	13
Bâtiments .....	14
Autres bâtiments faisant partie du patrimoine immobilier .....	16
Sécurité sur les chantiers.....	16
Dicastère de Jean-François Milliet.....	17
Voirie .....	17
Déchetterie.....	17
Routes.....	18
Epuraton .....	19
Réseau d'eau .....	19
Signalisation.....	19
Cours d'eau.....	19
Dicastère de Jean-Luc Amiet .....	20
Camping.....	20
Ports.....	20
Plages et espaces verts.....	22
Tourisme.....	23
Coopérative et Entente les Savoies.....	25
Cimetières.....	25
Dicastère de Pierre Roth.....	25
Mesures sociales et santé publique .....	25
Naturalisations .....	26
Ecoles.....	26
Parascolaire .....	27
Abréviations.....	28

## INTRODUCTION

---

L'année 2021 voit s'achever une législature et naître la suivante, avec d'importants changements, puisque les autorités législative et exécutive ont été renouvelées.

A la Municipalité, 4 membres ont été remplacés et le Conseil communal a vu arriver 18 nouvelles et nouveaux élus.

Le passage de témoin a été pour le moins spectaculaire, puisqu'il a pris la forme d'intempéries, qui resteront dans les mémoires.

Dans le chapitre « Municipalité », la répartition des dicastères est formulée pour chacun des deux semestres de 2021. Ce rappel permet de définir les attributions de chacune et chacun durant l'année.

**Le présent rapport complète celui des comptes et vise à apporter des compléments d'informations sur le suivi des objets et la gestion des projets.**

---

## CONSEIL COMMUNAL - SUIVI DES OBJETS TRAITES LORS DES SEANCES

---

- Le Conseil communal s'est réuni à six reprises en 2021, soit les 14 janvier, 25 mars, 27 mai (installation des nouvelles autorités), 17 juin, 30 septembre et 9 décembre, pour traiter 14 préavis et une interpellation. Afin de respecter les consignes sanitaires en lien avec la pandémie du coronavirus (COVID-19), les séances ont toutes eu lieu à la halle polyvalente.

No du préavis	Objet	Décision	Etat
41-2021	Crédit d'investissement - étude pour la construction d'un bâtiment destiné à abriter l'accueil préscolaire et parascolaire	Accepté	Réalisé
42-2021	Adoption du plan et règlement communal sur la protection des arbres	Accepté	Réalisé
43-2021	Crédit d'investissement - Réseau d'eau Champmartin	Accepté	En travail
45-2021	Rapports de gestion et des comptes 2020	Accepté	--
46-2021	Legs de M. Rudolf Fontanellaz	Accepté	En suspens
47-2021	Crédit budgétaire complémentaire - réfection de l'Hôtel de Ville	Accepté	Réalisé
48-2021	Crédit budgétaire complémentaire - réfection de la berge au port de Cudrefin	Accepté	Réalisé
49-2021	Octroi des diverses autorisations pour la législature 2021-2026	Accepté	Appliqué
50-2021	Arrêté d'imposition 2022	Accepté	Appliqué
51-2021	Adoption de la zone réservée	Accepté	Réalisé
52-2021	Demande de crédit d'investissement pour la construction de la garderie et de l'unité d'accueil pour écoliers (UAPE)	Accepté	En suspens

53-2021	Projet de budget 2022	Accepté	Appliqué
54-2021	Plafond d'endettement 2021-2026	Accepté	Appliqué
55-2021	Révision des statuts du SDIS	Accepté	Réalisé

- L'interpellation de M. Marc Buthey intitulée « Demande d'étude de rentabilité du Castor », du 2 janvier 2021, a été examinée le 14 janvier 2021. Réponse lui a été donnée lors de la session du 25 mars 2021 par la prise de position de la Municipalité du 9 mars 2021.
- La suite donnée au traitement des préavis précités fera l'objet de communications au Conseil communal.
- Depuis la délivrance de l'autorisation octroyée le 10 mai 2012 par le Conseil communal, 47 droits de superficie ont été prolongés jusqu'en 2060, dont 5 en 2021.

## MUNICIPALITE

### REPARTITION DES DICASTERES ET DELEGATIONS JUSQU'AU 30 JUIN 2021

#### Message du syndic sortant, Thierry Schneiter

*« Une page se tourne pour ma part au sein de notre belle commune de Cudrefin. J'ai eu l'immense honneur de pouvoir représenter nos intérêts pendant 10 ans. Il y aura eu évidemment des hauts comme des bas, mais ce fut une expérience tellement enrichissante !*

*Je remercie encore une fois tous les collaborateurs communaux, ainsi que mes collègues municipaux, sans qui tout le travail accompli durant cette année n'aurait pas été possible. »*

Noms	Dicastères	Délégations
<b>Thierry Schneiter</b> Syndic	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Administration</li> <li>▪ Police des constructions</li> <li>▪ Développement</li> <li>▪ Police</li> <li>▪ Communications</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Conseil intercommunal de l'ASIA</li> <li>▪ Comité directeur de l'ARBV</li> <li>▪ Conseil intercommunal de l'ARAS BROYE-VULLY</li> <li>▪ Association ARAJ BROYE-VULLY</li> </ul>
<b>Hans Peter Häberli</b> Vice-syndic	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Finances</li> <li>▪ Voirie</li> <li>▪ Routes</li> <li>▪ Epuration</li> <li>▪ Eau potable</li> <li>▪ Déchets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Commission écologique de la COREB</li> <li>▪ Comité directeur de l'ABV</li> <li>▪ Association intercommunale du CCSPA-Payerne</li> <li>▪ Association des ambulances de Morat</li> </ul>
<b>Nicole Reichenbach</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Tourisme</li> <li>▪ Ports</li> <li>▪ Camping</li> <li>▪ Mobilité</li> <li>▪ Signalisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Offices du tourisme régionaux</li> <li>▪ Association de la Grande Cariçaie</li> <li>▪ Sous-commission information et accueil du public de la Grande Cariçaie</li> <li>▪ SNLNM</li> </ul>

<b>Anne-Lise Stritt</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Formation</li> <li>▪ Jeunesse</li> <li>▪ Mesures sociales</li> <li>▪ Culture</li> <li>▪ Eglises</li> <li>▪ Cours d'eau</li> <li>▪ Forêts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comité directeur de l'ASIA</li> <li>▪ Comité de direction de l'ARAS BROYE-VULLY</li> <li>▪ GFBV</li> <li>▪ Association ARAJ BROYE-VULLY</li> </ul>
<b>Richard Emmenegger</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bâtiments communaux</li> <li>▪ Sécurité civile et militaire</li> <li>▪ Défense incendie</li> <li>▪ Eclairage public</li> <li>▪ Sports</li> <li>▪ Manifestations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comité directeur du SDIS Broye-Vully</li> <li>▪ ORPC</li> <li>▪ Délégué communal à l'ASLC</li> </ul>

### REPARTITION DES DICASTERES ET DELEGATIONS A PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2021

Noms	Dicastères	Délégations
<b>Richard Emmenegger</b> Syndic	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Administration</li> <li>▪ Finances</li> <li>▪ Environnement</li> <li>▪ Sport et culture</li> <li>▪ Sécurité publique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ SDIS Broye-Vully (codir)</li> <li>▪ ORPC</li> <li>▪ GFBV</li> <li>▪ ARBV</li> <li>▪ COREB</li> <li>▪ Association des ambulances de Morat</li> <li>▪ Délégué communal à l'ASLC</li> <li>▪ Association de la Grande Cariçaie</li> </ul>
<b>Christine Carrel</b> Vice-syndic 2021-2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bâtiments</li> <li>▪ Police des constructions</li> <li>▪ Urbanisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Arpeje</li> </ul>
<b>Jean-François Milliet</b> Vice-syndic 2022-2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Travaux publics</li> <li>▪ Domaines</li> <li>▪ Voirie</li> <li>▪ Epuration</li> <li>▪ Eau potable</li> <li>▪ Cours d'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ ABV (codir)</li> <li>▪ SDIS Broye-Vully</li> <li>▪ CCSPA-Payerne</li> </ul>
<b>Jean-Luc Amiet</b> Vice-syndic 2023-2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Tourisme</li> <li>▪ Ports</li> <li>▪ Camping</li> <li>▪ Mobilité</li> <li>▪ Eglises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Offices du tourisme régionaux</li> <li>▪ Sous-commission information et accueil du public de la Grande Cariçaie</li> <li>▪ La LNM Navigation SA</li> <li>▪ Entente Les Savoies (funérarium)</li> <li>▪ Coopérative Les Savoies</li> </ul>
<b>Pierre Roth</b> Vice-syndic 2024-2025	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Formation</li> <li>▪ Jeunesse</li> <li>▪ Affaires sociales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Arpeje (codir)</li> <li>▪ ARAS BROYE-VULLY</li> </ul>

- En 2021, 45 séances municipales ont eu lieu, en règle générale, le mardi soir.
- Diverses séances de travail particulières et des audiences ont également réuni un-e ou plusieurs des membres de l'exécutif pour traiter des sujets relevant de dicastères spécifiques.
- Chaque conseiller-ère municipal-e représente, par ailleurs, la Commune au sein de diverses associations locales ou régionales.

## RECEPTIONS ET MANIFESTATIONS

### Sortie des aînés

Cette manifestation a dû être annulée pour la deuxième année consécutive, en raison de la pandémie. La Municipalité a remplacé la sortie par un bon CHF 60.00 à faire valoir auprès des commerces locaux.

### Soirée dédiée aux nouveaux habitants et aux jeunes citoyens

En raison des contraintes sanitaires, cette manifestation n'a pas pu avoir lieu non plus. Les jeunes citoyens atteignant 18 ans dans l'année, qui sont généralement associés à cette soirée, ont néanmoins reçu un courrier marquant leur majorité civique, assorti d'un bon de CHF 50.00, auprès d'une chaîne de magasin spécialisée dans l'électronique et l'électro-ménager.

Cette année, 18 jeunes étaient concernés.

## SYNTHESES PAR DICASTERES

---

Chaque membre de la Municipalité présente ci-après une synthèse de la gestion de son dicastère en 2021.

**Par souci de clarté, la gestion des dicastères est décrite sous les noms des Conseillers municipaux élus pour la nouvelle législature, bien que les activités et événements du premier semestre 2021 aient été menés par l'équipe sortante.**

### DICASTERE DE RICHARD EMMENEGGER

#### Nouvelle Municipalité

Les nouvelles autorités ont connu un début de mandat plutôt agité, puisque la météo l'a immédiatement mise en situation de crise.

Quelques informations concernant les orages et les crues de l'été 2021, ainsi que des conséquences pour la commune de Cudrefin, surtout économiquement.

Cudrefin, d'habitude épargnée par les orages violents et la grêle, a subi un violent orage avec grêle le 28 juin 2021, qui a provoqué le débordement de plusieurs ruisseaux et nécessité 80 interventions des pompiers.

Deux semaines plus tard, de nouveaux orages ont fait monter le niveau du lac de Neuchâtel, ce qui nous a obligé à faire évacuer 100 campeurs, le mercredi 14 juillet.

Par ailleurs, 30 chalets ont été sinistrés.

Dès le jeudi 15 juillet 2021 : première réunion de crise avec les pompiers et la protection civile de Broye Vully, afin de venir en aide aux vacanciers et habitants des chalets inondés.

Le danger d'électrocution dans les ports mais également dans les habitations a contraint le Groupe E à couper l'électricité durant plusieurs jours. L'antenne Swisscom a également été hors service durant une semaine.

L'agriculture a aussi été durement touchée, avec des cultures sous l'eau durant plusieurs jours. Avec le retrait très lent de l'eau, l'odeur de la pourriture des légumes et céréales était parfaitement perceptible.

Si les conséquences économiques ont été importantes pour les agriculteurs, elles l'ont été aussi pour la commune, qui a subi les annulations des vacanciers, tout comme pour les cinq restaurants et les quatre buvettes.

Avec 813 nuitées en juillet 2021 contre 2'360 pour le même mois en 2020, cela représente environ CHF 70'000.— de perte pour le mois de juillet uniquement.

La commune doit également supporter des frais pour remettre en état les bâtiments, les canalisations et les terrains.

Lors de la présentation des comptes, la Municipalité a décidé de ne pas augmenter les impôts pour l'année 2022.

Elle réévaluera la situation dans une année, lorsqu'elle préparera le nouvel arrêté d'imposition pour 2023, qui sera tributaire de la situation économique de notre commune.

### **Communication**

Des échanges avec les médias ont été fréquents au sujet des intempéries de l'été.

Les informations communales ont été dispensées régulièrement via les canaux de communication tels que les bulletins « tout-ménage », le site Internet [www.cudrefin.ch](http://www.cudrefin.ch) et la page officielle FACEBOOK.

### **Administration**

L'informatique communale a été externalisée. Par ailleurs, toutes les mesures ont été prises afin de garantir au maximum la protection contre les cyberattaques.

#### **- Personnel communal**

Le tableau ci-après fait état du taux d'occupation du personnel au 31.12.2021 :

Services	A plein temps	A temps partiel
<b>Administration communale</b>		
Secrétariat communal	1	2
Bourse communale	1	1
Contrôle des habitants		1
Service technique	1	1
<b>Service de la voirie</b>	4	
<b>Service de la conciergerie</b>	1	4
<b>Camping</b>		
Service administratif		1
Gardiennage - réception - nettoyage	1	6
Snack Bar « Castor »		1
<b>Ports</b>		
Service administratif		1
Gardiennage		2
<b>Surveillance des parkings</b>		1

Hors apprentie, le personnel communal représente 28 employés, soit 16.79 ETP.

Durant la saison estivale, 3 auxiliaires se sont ajoutés à l'effectif du personnel du camping pour seconder le gardien et 4 auxiliaires ont été engagés pour aider au snack-bar.

Un job d'été a permis à un étudiant domicilié à Cudrefin de prêter main forte au service de la voirie, entre le 28 juin et le 16 juillet.

Au 31 décembre 2021, la Commune s'est séparée du gardien du camping ainsi que de la responsable du Snack Bar « Castor » et a enregistré les démissions du garde port et son remplaçant.

Les annonces pour les postes à repourvoir ont été publiées durant le second semestre afin de recruter :

- Un-e gardien-ne du camping et un-e remplaçant-e.
- Un-e chef-fe du service de la voirie\*
- Un-e adjoint-e au service camping.
- Un-e garde-port et un-e remplaçant-e

\*La candidature de l'actuel chef de la voirie ayant été retenue pour le gardiennage du camping, la vacance du poste à la voirie a immédiatement fait l'objet d'une annonce.

Seules les candidatures aux postes de gardien du camping et son remplaçant ont été traitées en fin d'année.

Les audiences des candidates et candidats aux autres postes auront lieu au début de l'année 2022.

La réflexion est lancée pour centraliser l'administration du camping dans le bâtiment de la réception, à la route de Neuchâtel 87.

Deux personnes ont reçu une légère augmentation pour ancienneté.

## Contrôle des habitants - bureau des étrangers

Selon les données officielles, la population de Cudrefin, au 31.12.2021, se présente comme suit :

Population suisse : **1'582**

Population étrangère : **254**

Total : **1'836**

### **- Activités enregistrées en 2021**

- Arrivées : 172 arrivées ont été enregistrées, soit 41 de plus qu'en 2020.
- Départs : 94 départs ont été annoncés, soit 18 de moins qu'en 2020.
- Naissances : 15 bébés sont nés cette année ; chiffre identique aux années 2019 et 2020.
- Décès : 15 personnes sont décédées, soit 11 de plus qu'en 2020.
- Dossiers étrangers envoyés au SPOP : 110 dossiers (18 de plus qu'en 2020) ont été transmis au Service de la Population à Lausanne, dont 39 demandes de renouvellement d'autorisation de séjour ou d'établissement.
- Total des mutations réalisées : 520 mutations ont été réalisées par le contrôle des habitants (arrivées, départs, mariages, séparations, divorces, partenariats enregistrés, naissances, décès, reconnaissances de paternité, changement d'adresse), soit 7 de moins qu'en 2020.
- Cartes d'identité : 92 demandes de cartes d'identité ont été traitées, soit 14 de plus qu'en 2020.

## Finances

Le rapport sur les comptes décrit dans le détail l'état des finances communales.

## Forêts

### **- Plan de classement des arbres et son règlement**

Le plan de classement des arbres a été finalisé en mars 2021.

Lors de l'enquête publique du 23 octobre 2020 au 22 novembre 2020, quelques oppositions ont été formulées. Toutes ont été retirées suite au terrain d'entente trouvé entre les parties.

### **- Groupement forestier GFBV**

Sur l'ensemble de l'année, 6 séances de Comité de direction (Codir) ont eu lieu. L'AG de fin mars 2021 a eu lieu en vidéoconférence.

La dernière séance du GFBV de la législature 2016-2021 a eu lieu le vendredi 18 juin 2021 et a été suivie par une cérémonie d'inauguration lors de laquelle les invités ont pu visiter le nouveau Centre forestier. Lors de cette inauguration, une Charte du GFBV, à l'élaboration de laquelle plusieurs membres du Codir ont collaboré, a été présentée. Un exemplaire encadré a été offert à chaque Commune membre.

Le 14.07.2021, Cudrefin a accueilli la séance d'installation des délégués pour la législature 2021-2026, à la halle polyvalente.

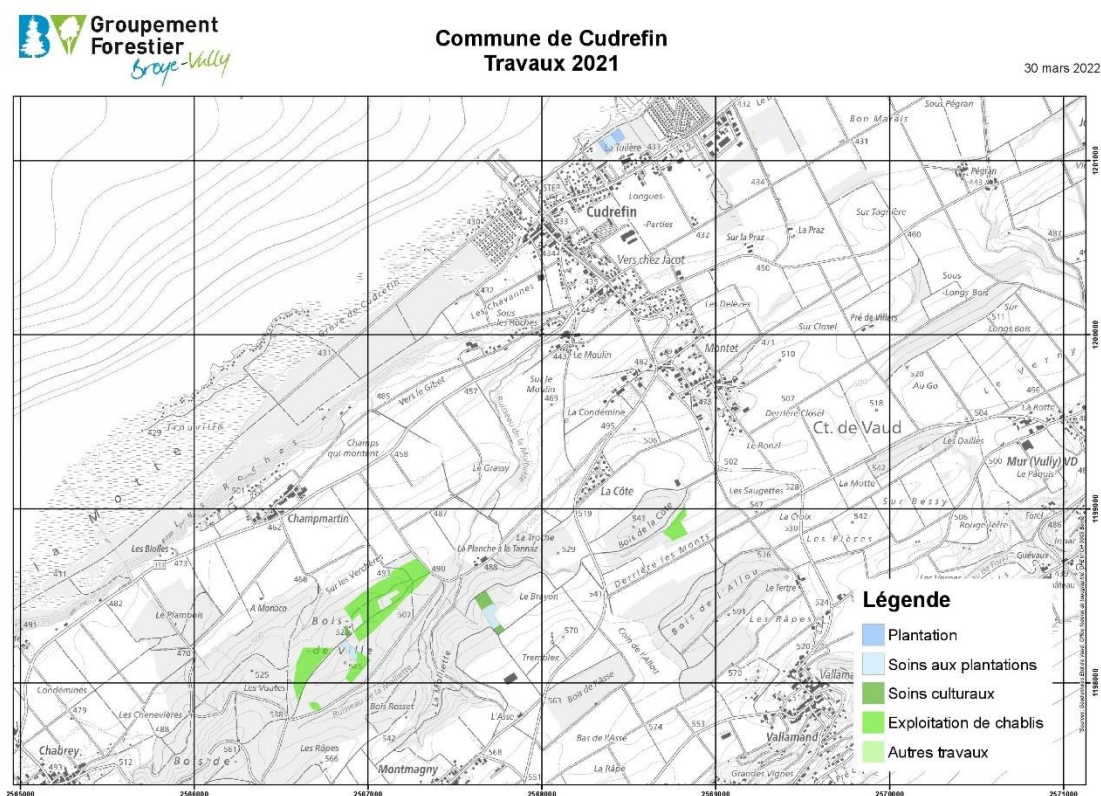
## La Tuilère

Le projet de valorisation par défrichage et reboisement sur la parcelle dite *La Tuilère* a été finalisé au printemps par la plantation de chênes pédonculés, d'ormes lisses et de tilleuls à grande feuilles. Ces essences sont adaptées aux changements climatiques et à la nature du terrain de *la Tuilère*. Les peupliers coupés ont été laissés sur place en tas pour promouvoir la biodiversité.

## Projet biodiversité Bois de Ville et Bois de la Côte

Le Groupement forestier a entamé un projet accepté par la Municipalité, englobant la mise en sénescence d'un îlot de forêt de moins d'un hectare au Bois de Ville et la création de 3 plans d'eau favorisant la venue du sonneur à ventre jaune, espèce de crapaud en voie de disparition qui se reproduit dans de petits plans d'eau forestiers. Un des plans d'eau se situera au bois de la Côte et les 2 autres au Bois de Ville, non loin du Refuge.

Le plan ci-après illustre la gestion des forêts communales.



## **- Travaux importants effectués dans la Commune hors mandat GFBV**

Les 35 chênes de l'allée du port ont été taillés par une entreprise spécialisée fin février 2021. Une taille s'est avérée nécessaire afin de permettre aux bateaux tractés lors de la mise à l'eau et la sortie de passer sans que leur mât casse certaines branches des chênes. En plus, une taille était nécessaire afin de leur donner une jolie silhouette pour les prochaines années.

La Municipalité a profité de la présence de l'entreprise pour faire tailler les arbres de l'Esplanade Jean-Pascal Delamuraz et les marronniers de l'Hôtel de Ville.

Les 2 platanes qui se trouvaient à proximité de l'Eglise de Montet, à droite du chemin qui mène au parvis de l'église ont été abattus. Ils présentaient un danger. Ils ont été remplacés par 2 platanes à feuilles d'érable déjà formés en parasol. Ce sont les employés de la voirie qui ont procédé à l'abattage et à la plantation.

D'importants dégâts dus à la tempête de fin juin sont également à déplorer.

### Sports

Afin de compenser le dépassement budgétaire de la réfection des courts de tennis (travaux en 2020), le Tennis Club a été appelé à contribuer financièrement à l'opération.

Avec le changement de municipalité et la priorité accordée à la création d'un bâtiment pour l'accueil de jour des enfants, le développement de la zone sportive est passé au second plan. Toutefois la nouvelle équipe municipale est déjà au travail pour relancer le projet.

### Manifestations publiques

Malheureusement, en raison de la pandémie, de nombreuses manifestations ont dû être annulées.

### SDIS

La participation aux 15 séances du Comité directeur correspond à environ 34 heures. Le SDIS BROYE-VULLY a poursuivi sa réforme avec la révision de ses statuts et avec pour objectif principal la construction d'une caserne.

Sur le plan des finances, l'ECA a participé pour un montant de CHF 906'192.80. Le solde provient de la participation de CHF 38.04 par habitant.

Pour rappel, le territoire du SDIS BROYE-VULLY s'étend de Prévonnoloup à Cudrefin, avec plus de 300 sapeurs-pompier.

### Protection civile

Prix par habitant : CHF 17.50. Cette organisation a constitué une aide précieuse lors des situations de crise, telles que la pandémie de la COVID-19 et les intempéries de fin juin .

### Police

Des séances trimestrielles permettent des échanges constructifs et assurent une bonne collaboration entre la gendarmerie vaudoise et les 4 communes de l'enclave.

A la suite des problèmes de vandalisme, la fréquence des rondes policières a sensiblement augmenté. Quant au bus de la police de proximité, il a été présent à Cudrefin à 5 reprises durant la saison estivale.

#### **- Vandalisme**

Le nombre d'actes de vandalisme auxquels la Municipalité a été confrontée constituent une situation sans précédent (jets de pierre sur des embarcations et bâtiments, descellement de lampadaires et panneaux de signalisation, bris de miroir, littering, déprédations à la halle polyvalente et au collège, graffitis, etc.). Plusieurs plaintes ont été déposées et une réflexion a été lancée pour tenter d'enrayer le développement de ces comportements.

## - Contraventions de compétences communales

Les contraventions aux règles de la circulation ainsi qu'au règlement de police ont fait l'objet de 265 dénonciations. Pour les infractions à la loi sur la circulation routière (LCR), la grande partie des contrevenants règlent immédiatement l'amende, sans frais. Si tel n'est pas le cas, une ordonnance pénale est établie pour la notification de l'amende à laquelle s'ajoutent les frais de procédure.

En 2021, 93 ordonnances pénales ont été notifiées pour les motifs résumés dans le tableau ci-contre.

Aucune transmission au Ministère public n'a été requise pour le traitement de ces ordonnances pénales.

Motif de l'ordonnance pénale	Nombre
Borne EuroRelais du camping	1
Case interdite au parcage	2
Dépassement du temps autorisé	8
Disque de stationnement non visible	13
Mise à ban	12
Parcomètre du port	55
Stationnement en dehors des cases	2

## Conclusion

Les municipalités sortante et entrante ont dû faire face à une passation de fonction compliquée. Elles ont néanmoins assuré la transition et la nouvelle équipe est maintenant prête à relever les défis qui se présentent, dans un esprit collégial et volontaire.

Je tiens à remercier mes collègues municipaux ainsi que l'ensemble du personnel communal pour leur engagement et tout le travail accompli.

---

## DICASTERE DE CHRISTINE CARREL

### Police des constructions

Le 1<sup>er</sup> juin 2021, le service technique a changé de main, suite au départ en retraite de Pierre-Yves Baumann et l'engagement de Cédric Bersier, qui occupe depuis lors le poste de technicien communal à 100%.

Procédures de demandes de permis et d'autorisations de construire en 2021	
Permis de construire demandés	33
Permis de construire délivrés	26
Permis de construire refusés	1
Demandes en cours	6
Permis d'habiter délivrés	9
Autorisations municipales délivrées	37

## Développement

- L'ensemble du territoire constructible est passé en **zone réservée** (approuvée par le Conseil communal le 30 septembre 2021), dans l'attente de l'achèvement du Plan d'affectation communal (ci-après PACom).
- L'élaboration du **PACom** se poursuit et est le fruit de la collaboration entre le bureau d'urbanistes GEA et la Municipalité *in corpore*.
- **Le projet de la zone sportive** avance grâce aux crédits d'étude octroyés en 2019.
- **Le projet de garderie + parascolaire** a fait l'objet d'un appel d'offres, selon la procédure des marchés publics, le 8 juin 2021. Il a été soumis à l'enquête publique du 28 juillet au 26 août 2021. La décision d'adjudication est intervenue le 6 septembre 2021 et le crédit d'investissement pour la construction a été octroyé le 30 septembre 2021. Entretemps, un recours a été déposé contre la décision d'adjudication. L'effet suspensif a été prononcé par le Tribunal cantonal, interdisant à la Municipalité de conclure tout contrat portant sur cet objet.

Une audience du tribunal a eu lieu le 10 décembre 2021 et permis à toutes les parties de faire valoir leurs arguments. Au 31 décembre 2021, la décision de justice n'était pas encore rendue.

### **Précisions apportées par Richard Emmenegger :**

La création d'une garderie pour 39 enfants et 48 places pour le parascolaire aurait dû débuter en 2021 mais à la suite du recours déposé par une entreprise générale, les travaux sont retardés et reportés en 2022.

Historique :

Après le crédit d'étude de CHF 230'000.00, c'est un montant de 4 millions qui a été octroyé par le Conseil communal pour la construction du bâtiment et des aménagements extérieurs.

Ce bâtiment sera amorti sur 30 ans par les locations auprès de L'arpeje, qui est dans l'attente d'utiliser les locaux.

Le crédit de 4 millions ne va pas augmenter le plafond d'endettement, car la Municipalité, avec l'accord du Conseil communal, a prévu de prélevé CHF 2'000'000.00 sur le Fonds Fontanellaz et les 2 autres millions sur un compte de réserve.

Par ailleurs, cette construction ne fera pas augmenter les impôts.

Quelques informations sur la répartition des locaux : Au niveau parascolaire, 48 places s'ajouteront aux 24 places existantes dans le collège « La Rose des Vents », soit un total de 72 places.

Dans la partie garderie, les 39 places prévues sont destinées à accueillir 5 bébés, 14 trotteurs et 20 petits de 4 à 6 ans.

Les informations concernant le nombre de places à prévoir ont été communiquées par l'arpeje, qui a fait une étude des besoins futurs à l'horizon 2030.

Un agrandissement de 12 places supplémentaires sera possible dans l'espace déjà prévu à cet effet, à l'entrée du bâtiment.

Il m'importe de souligner que la Municipalité est très fière de ce projet moderne et innovant, qui s'intègre bien dans le paysage et trouve sa place proche de l'école existante.

Le bois qui sera utilisé pour cette réalisation proviendra de nos forêts et constitue un argument dont nous avons tenu compte.

Enfin, il convient de souligner que ce projet s'inscrit dans l'intérêt général de la population et surtout dans celui des générations futures. Eh oui, cela fait plus de 10 ans que nous évoquons le projet d'une crèche à Cudrefin !

## Bâtiments

- **Maison de Commune** : Les pièces de rechange n'étant plus disponibles, l'ascenseur a dû être remplacé. Par ailleurs, des travaux ont dû être entrepris au niveau de la toiture et des lucarnes pour traiter des problèmes d'étanchéité.
- **Hôtel de Ville** : Loué 7 mois sur l'année 2021, en raison du COVID. Le nouveau locataire, aidé de son personnel, a effectué de nombreux travaux visant à améliorer la conformité des lieux avec les contraintes légales d'exploitation. La commune n'a payé que les matériaux. Le résultat est positif pour la commune, qui dispose maintenant d'un bâtiment rénové avec le restaurant, les deux salles à manger, la cuisine équipée d'un nouveau système de ventilation, l'économat pour la partie du rez-de-chaussée ainsi que plusieurs pièces et chambres au 1<sup>er</sup> étage.
- **Halle polyvalente** : Les travaux de remplacement des tuyaux d'eau sanitaire et des tuyaux pour le chauffage au sol, qui ont débuté en 2020, se sont achevés en 2021.

Les douches au sous-sol sont régulièrement utilisées par les locataires des abris, il était donc nécessaire de procéder à leur réfection.

Les inondations du mois de juin ont causé d'importants dégâts au sous-sol. L'ECA a confirmé la prise en charge des remises en état des locaux touchés. L'assèchement du sous-sol et le remplacement des portes en bois a été réalisé. Le solde des travaux sera effectué en 2022.



- **Le collège *La Rose des Vents*** appartient à la commune, qui le loue à l'arpeje tout en assurant les travaux de conciergerie.
- **Ancien collège** : La Municipalité a accepté de mettre gratuitement à disposition de Mme Myrta Bundi le local situé au rez-de-chaussée nord-est, pour ses activités prévues dans le cadre de l'Atelier Rohling Vaud, qui offre un espace de création pour les artistes en situation de handicap.
- **Four banal** de Montet : Le mur intérieur du local du four a été repeint.  
Une évaluation de l'intérieur du four a été réalisée par M. César Sandoz, fumiste. Ce professionnel a réalisé un nettoyage et assuré que, si le four est utilisé régulièrement, il pourra fonctionner en l'état encore 5 ans.



- **La Chapelle** est uniquement utilisée par la chorale Lake Voices, car les séances du Conseil communal ont lieu à la halle polyvalente afin de respecter les distances nécessaires entre chaque personne, selon les consignes COVID .
- **A l'église St-Théodule**, il y a toujours l'ancienne installation de chauffage. L'étude d'une nouvelle solution de chauffage dans le bâtiment de la cure nous permettra de choisir la meilleure solution dans le futur. Nous sommes toujours dans l'attente du résultat de l'étude que le Canton doit encore livrer.

- **La Villa communale** (chemin de Pégran) a fait l'objet d'un bilan énergétique sous la forme d'un Certificat Energétique Cantonal des Bâtiments – CECB, subventionné par le Canton, dans le but de définir la meilleure solution à adopter pour le changement du système de chauffage et l'amélioration de l'isolation.



#### Autres bâtiments faisant partie du patrimoine immobilier :

Capitainerie - Buvette du port - WC et douches publics du port - Pavillon du camping - Maison du gardien et réception du camping - Blocs sanitaires du camping - Refuge forestier - Maison communale de Champmartin - Bâtiment de la voirie avec 2 appartements - Ancienne station de pompage - Local SDIS au bord de la Moillettaz - Garage du SDIS - Tour de l'Horloge - Stand de tir - Buvette du football club.

#### Sécurité sur les chantiers

Au Chemin des Champs-de-Rive, plusieurs inspections ont dû être effectuées en urgence, en collaboration avec le service technique, dans la perspective de l'entrée des habitants dans les logements en fin de construction.

#### Participation aux assemblées

- Arpeje : Assemblée de mise en place des autorités
- Groupement forestier, à deux reprises, en remplacement du syndic

## Voirie

Avec l'agrandissement de la commune, les travaux d'entretien sont également à la hausse : Déneigement et salage des routes et places publiques, plantation des fleurs et soins culturaux en forêt, sans compter toutes les petites tâches qui viennent s'accumuler. Les employés ont été fortement sollicités par les intempéries de l'été 2021. Cela dit, la restitution des heures supplémentaires a généré le report de certains travaux.

La postulation de M. Christian Hügi ayant été retenue pour reprendre le poste de gardien du camping, il a quitté ses fonctions de chef du service de la voirie au 31.12.2021.

## Déchetterie

Pour répondre au souhait du Conseil communal, une barrière d'entrée et de sortie ont été installées. La carte poubelle fait office de badge d'accès et le nombre de véhicules à l'intérieur peut être régulé.

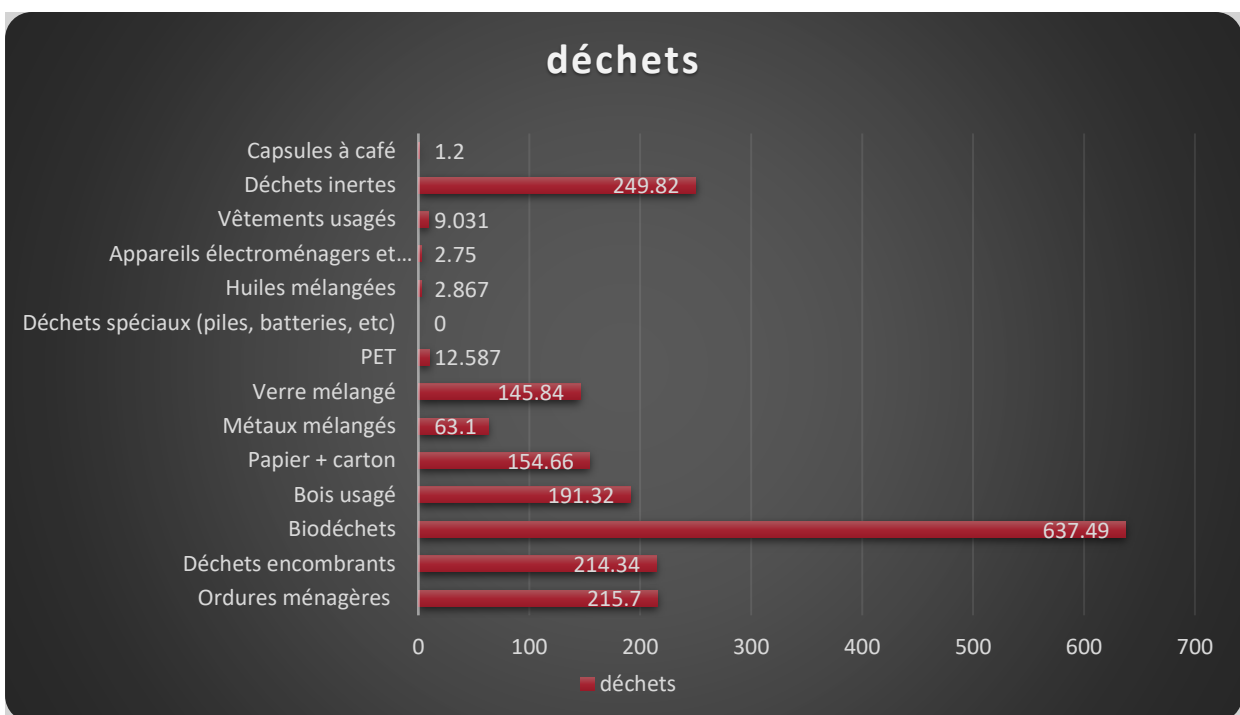
Une benne à couvercle de 40 m<sup>3</sup> a été commandée pour remplacer celle mise à disposition par notre transporteur pour les déchets encombrants.

Des efforts restent à faire en matière de tri et le littering ne diminue pas.

La Municipalité déplore n'avoir pas pu réaliser l'opération « Coup de balai » en 2021 et espère qu'elle pourra être réactivée l'an prochain.

### - Statistique des déchets collectés

Le tableau ci-dessous illustre les déchets collectés en 2021, à Cudrefin, en tonne :





## Epuration

Dès le 1<sup>er</sup> janvier, l'entreprise Wamax d'Avenches a repris le suivi de la STEP, ceci afin d'être en règle avec les normes du canton et décharger nos employés.

### **- Régionalisation de l'Epuration Basse-Broye / Vully**

Le terrain a été choisi sur le site AgriCo de Saint-Aubin pour implanter la future STEP régionale. Ce choix doit obtenir l'aval du Canton de Fribourg. Les statuts vaudois et fribourgeois de l'association régionale sont en cours d'élaboration. Le Copil réalise un travail considérable en collaboration avec le bureau RWB Vaud SA, qui apporte aux communes concernées soutien et éclaircissement à chaque étape d'un projet régional fort complexe.

### Participations aux séances du Copil

*1<sup>er</sup> semestre 2021 : 4 séances*

*2<sup>e</sup> semestre 2021 : 5 séances*

## Réseau d'eau

Les études pour l'alimentation d'eau à Champmartin et La Sauge sont en cours. Des transformations dans la station de filtration de Cudrefin sont prévues. (Pose d'une troisième ligne de filtration) et des solutions sont testées pour résoudre le problème du chlorothalonil.

Il est intéressant de relever que, malgré les inondations, la qualité de l'eau est restée bonne.

## Signalisation

Les derniers panneaux (totems) d'entrées de village à la Sauge et à la Côte du Haut ont été posés au début de 2021.

Le rafraîchissement du marquage au sol prévu en 2021 a été reporté à 2022.

## Cours d'eau

### **- Curage**

Le ruisseau de la Confrérie (qui coule de la déchetterie à la route cantonale) a été curé fin février. Aucun travail de curage n'avait eu lieu dans ce cours d'eau auparavant. Le curage s'est fait en accord avec la DGE qui octroie des subventions pour ce genre de travail.

Concernant le ruisseau de Joressens qui avait débordé, les collecteurs sis au Pauthey ont été nettoyés par une entreprise début avril 2021.

Les intempéries de fin juin 2021 ont également causé beaucoup de dégâts dans les cours d'eau.

### **- Terres communales**

Les négociations avec le Canton au sujet des inondations dues aux ouvrages des castors ont abouti à une décision de démontage des barrages conflictuels.

### **- Autres travaux réalisés durant l'année 2021 :**

- Entretien des routes et chemins communaux avec de la grave ou du goudron.
- Réfection du mur du ruisseau de Montet.
- Curage des canalisations d'eau claire de la route de Montet, Vers-chez-Jacot et au Moulin.

## Participations aux séances 01.07-31.12.2021

ABV : 6 séances

SDIS BROYE-VULLY : séance de mise en place des autorités

CCSPA : séance de mise en place des autorités

4 réunions avec le chef du secteur (voyer des eaux)

## DICASTERE DE JEAN-LUC AMIET

### Camping

- En 2021, toutes les parcelles résidentielles ont été louées. Malgré les conditions météorologiques moyennes et le coronavirus, le camping a connu une année financière plutôt bonne.
- Les parois des douches et WC hommes ont été remplacées (photo).
- Le rapport du bureau Stucki concernant la protection des rives du camping a été transmis à l'OFEV. Nous sommes dans l'attente de leur réponse pour aller de l'avant au plus vite afin de protéger nos berges qui s'érodent de plus en plus.



### **- Snack-bar « Castor »**

La Municipalité a pris la décision de mettre l'établissement en location dès 2022.

### Ports

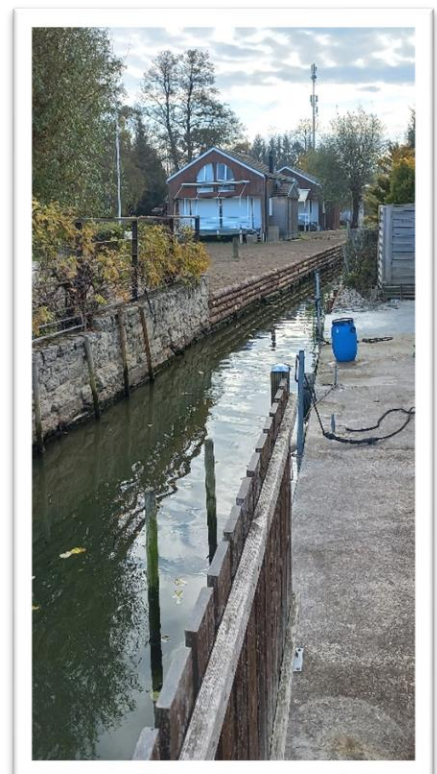
- Plusieurs bouées ainsi que les corps-morts ont dû être remplacés.
- La grille d'aspiration du jet d'eau a été nettoyée par haute-pression car de nombreuses moules quagga y proliféraient. Durant les inondations, il a été constaté que l'installation électrique du jet d'eau était vétuste et pouvait s'avérer dangereuse. Son fonctionnement a donc été interrompu en attendant de définir les travaux de sécurisation nécessaires.
- La berge sud du port du village a été renforcée. Nous avons profité de draguer le fond du lac sur toute la longueur du parement (photos avant et après les travaux).



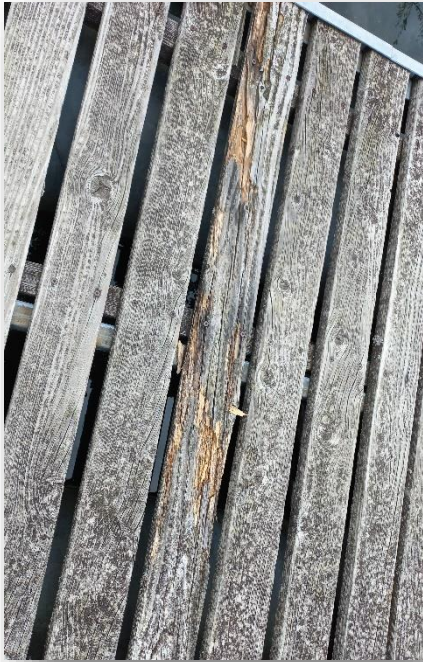
- Achat d'un bateau et d'un véhicule pour le garde-port



- Suite aux inondations, le dragage de l'embouchure de la Moillettaz est devenu urgent. De plus, la berge a été renforcée à la hauteur de la parcelle du pêcheur, en collaboration avec le service cantonal des eaux (photo à droite).
- Les anciennes poubelles « vertes » ont été remplacées par de nouvelles poubelles (photo ci-dessous).



- Au port du camping, les lames du ponton principal ont été entièrement rinnovées par les employés de la voirie en novembre (photos avant et après travaux ci-dessous).



### Plages et espaces verts

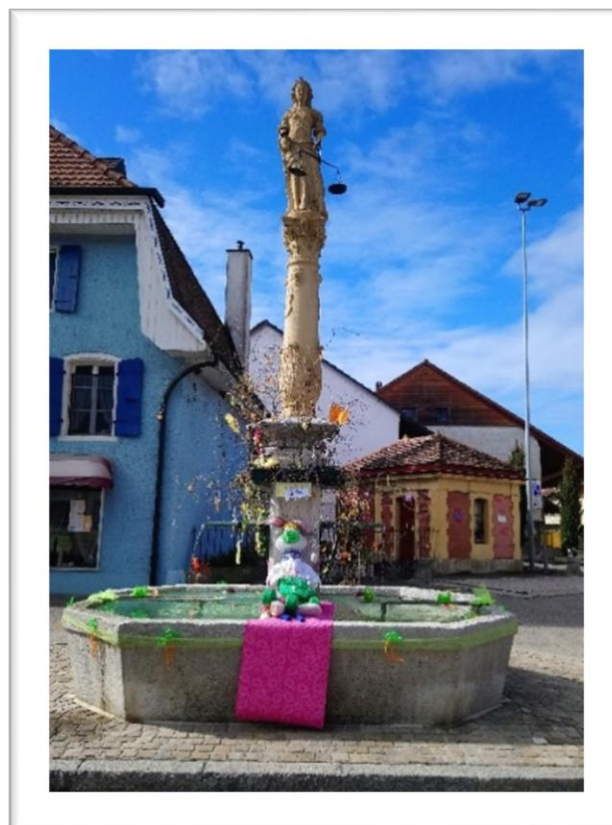
- Des nouveaux panneaux ont été posés autour de la plage.



## Tourisme

- La décoration des 5 fontaines pascales, organisée avec Vully Tourisme a pu enfin avoir lieu.





- Grande Cariçaie : La commission paritaire consultative des réserves naturelles de la rive sud du lac de Neuchâtel est un organe d'échange et de transmission d'information entre les usagers du lacs et des réserves naturelles et les autorités. Elle se réunit deux fois par année.
- La LNM NAVIGATION SA – société de navigation sur les 3 lacs : en sa qualité de commune avec débarcadère, Cudrefin a assisté à l'assemblée générale.

## Coopérative et Entente les Savoies

Les comptes 2020 pour ces deux organismes ont été validés par bulletins de vote par la Commune en juin 2021.

## Cimetières

Un règlement des sépultures et des cimetières est en cours d'élaboration.

---

## **DICASTERE DE PIERRE ROTH**

### Mesures sociales et santé publique

#### **- COVID-19**

Entre restrictions et assouplissements, cette année aura vu sa courbe sanitaire dessiner une série de vagues de différentes ampleurs. Si la vaccination a permis à certains de retrouver des activités abandonnées en 2020, elle a également eu un impact clivant au sein de la société, jusque dans le cadre familial.

Après l'accalmie de l'été, qui a entretenu l'espoir d'apercevoir bientôt le bout du tunnel, le retour de la saison froide a rafraîchi aussi bien le climat que nos attentes. Le télétravail a repris partout où cela s'est avéré possible, mais des mesures ont été prises afin d'éviter, autant que possible la fermeture de l'administration.

#### **- Parcours Helsana**

La personne volontaire qui contrôle les parcours Helsana de respectivement 7 km (bleu), 11 km (vert) et 17,9 km (jaune) depuis 2020, continue d'arpenter nos chemins afin de vérifier l'état du balisage. Il signale périodiquement les points qui doivent être remis en état au moyen d'un rapport très complet. Ces 3 parcours passent également sur la Commune de Vully les Lacs. Ce sont les employés de la voirie qui se chargent de la remise en état des panneaux lorsque cela s'avère nécessaire.

#### **- ARAS BROYE-VULLY**

Le nombre d'habitants de Cudrefin ayant droit au Revenu d'Insertion est resté stable durant l'année 2021, avec un peu plus de dix bénéficiaires.

Durant le 1<sup>er</sup> semestre de 2021, Cudrefin faisait partie du Codir de l'association, dont les membres se sont réunis à 4 reprises.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur le rapport de gestion de l'ARAS 2021, dès la publication de celui-ci, sur le site Internet, à la page <https://www.arasbroyevully.ch/association-regionale-daction-sociale/documents/>.

#### **- Célébration des personnes atteignant 90 et 100 ans**

En 2021, une seule personne a fêté ses 90 ans, au mois d'avril. Cette personne a reçu la visite du syndic Thierry Schneiter afin de célébrer cet anniversaire.

### - Plan canicule

Il n'y a pas eu de déclenchement du plan canicule par le Canton en 2021.

### - Délégué à l'intégration

Chaque commune vaudoise nomme un-e répondant-e communal-e en matière d'intégration pour la législature en cours, dans le but de faciliter la collaboration entre les autorités communales et cantonales.

Une séance d'introduction, avec mot de bienvenue du Conseiller d'Etat Philippe Leuba, a été organisée le 29 novembre 2021.

### Assemblées

- L'AG de l'ABSMAD a eu lieu à huis clos le 28.04.2021. Les comptes 2020 ont été préalablement validés par bulletin de vote, par la Commune.
- Bénévolat Avenches-Vully : les comptes 2020 ont été validés par bulletin de vote par la Commune, en septembre 2021.
- EMS Clair-Vully : les comptes 2020 ont été validés par bulletin de vote par la Commune, en juin 2021.

### Naturalisations

Quatre dossiers ont été traités en 2021 et ont abouti à l'octroi de la naturalisation :

- Deux demandes individuelles de ressortissants français, dont une a été abandonnée suite au décès du requérant.
- Une demande relative à un couple d'origine française avec 2 enfants mineurs.
- Une demande relative à un couple d'origine allemande et britannique, avec un enfant mineur.

### Ecoles

#### - Arpeje

Dès 2021, l'ancienne Association Scolaire Intercommunale d'Avenches et Environs, plus connue sous l'acronyme ASIA, est devenue l'Association Régionale pour l'Enfance et la Jeunesse (arpeje). En plus des tâches dévolues aux communes en matière d'enseignement obligatoire, cette nouvelle entité gère également l'accueil de jour au sens de la loi cantonale sur l'accueil de jour des enfants (LAJE).

Le périmètre de l'association reste le même et couvre les communes de l'ancien district enclavé, soit Avenches, Cudrefin, Faoug et Vully-les-Lacs.

L'ensemble des actions menées durant l'année sont décrits dans le rapport de gestion de l'arpeje, que l'on retrouve sur son site Internet, à la page de présentation : <https://www.arpeje.ch/l-association/presentation/presentation> .

#### Participations des municipaux aux séances de l'arpeje

*1<sup>er</sup> semestre 2021 : 6 séances du Codir, 2 Conseils intercommunaux et 6 réunions supplémentaires.*

*2<sup>e</sup> semestre 2021 : 4 séances du Codir, 1 Conseil intercommunal et 3 séances supplémentaires (visites des locaux, inauguration du nouveau bâtiment Ecole Sous-Ville et présentation de l'arpeje aux membres nouvellement élus du Conseil intercommunal).*

### **- Atribus**

Un atribus a été installé près du cimetière de Cudrefin afin de permettre aux élèves qui attendent le bus de pouvoir s'abriter lors d'intempéries.

Le style de réalisation a été choisi en fonction de celui qui se trouve en face, afin de garder une certaine esthétique.

### **- Pédibus**

L'Assemblée générale a eu lieu le 30 juin 2021. Le traditionnel apéritif servi afin de remercier les conductrices et conducteurs bénévoles n'a pas pu avoir lieu en raison des mesures Covid. De ce fait, en guise de remerciements, un bon de CHF 20.--, à faire valoir chez un fleuriste, a été remis à chaque conductrice et conducteur.

### **Parascolaire**

Depuis le début de la législature 2021-2026, Pierre Roth représente le district de la Broye-Vully au sein de l'Etablissement intercommunal pour l'accueil collectif parascolaire primaire (EIAP).

Cet organisme a pour mission de fixer les standards en matière d'accueil parascolaire, afin de créer les conditions favorables au développement des places d'accueil parascolaire primaire.

La première séance plénière s'est tenue le 23 novembre 2021. A cette occasion, Pierre Roth a intégré le groupe de travail « Communication ».

---

## ABREVIATIONS

---

ABSMAD	Association broyarde pour la promotion de la santé et le maintien à domicile
ABV	Association de l'alimentation en eau des communes de la Broye et du Vully
AG	Assemblée générale
ARAJ	Association du réseau d'accueil de jour
ARAS	Association Régionale d'Action Sociale
ARBV	Association Région Broye-Vully
Arpeje	Association Régionale Pour l'Enfance et la Jeunesse
ASIA	Association Scolaire Intercommunale d'Avenches et Environs
ASLC	Association des sociétés locales de Cudrefin
CCSPA	Centre de collecte de sous-produits animaux
Codir	Comité directeur
Copil	Comité de pilotage
COREB	Communauté régionale de la Broye
EIAP	L'Établissement intercommunal pour l'accueil collectif parascolaire primaire
FAJE	Fondation pour l'accueil de jour des enfants
GFBV	Groupement forestier Broye-Vully
ORPC	Organisation régionale de protection civile
PACom	Plan d'affectation communal
SDIS	Service de défense incendie et de secours
SNLNM	Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat, devenue la LNM NAVIGATION SA
SPOP	Service de la population

Cudrefin, le 20 mai 2022